

## Séminaire de perfectionnement et d'actualisation

**Thématique : L'incidence du droit OHADA sur les procédures de recouvrement des créances ordinaires, bancaires et fiscales : maîtriser les bonnes pratiques de la saisie attribution, de l'avis à tiers détenteur, appréhender le régime de responsabilité du tiers saisi défaillant**

<u>Dates</u>	<u>Lieux</u>	<u>Adresses précises (de 8h45 à 16h30 tous les jours)</u>
22, 23 et 24 avril 2015	Kinshasa	<i>Venus Hôtel – Kinshasa Gombe</i>
6, 7 et 8 mai 2015	Douala	<i>Salle de conférence - Gicam</i>
20, 21 et 22 mai 2015	Dakar	<i>Salle de conférence – Hôtel Nina</i>
3, 4 et 5 juin 2015	Abidjan	<i>Université des Lagune - CIDD -Abidjan</i>

### Animateurs des différentes sessions

#### Session de Kinshasa - 22, 23 et 24 avril

**Me Stéphanie KWEMO**, avocat au barreau de Paris, docteur en droit, administratrice de l'AEDJ  
**M. Patrice BUABUA**, Directeur juridique de la Fibank RDC, Président Commission Juridique Fiscale de l'Association congolaise des banques

#### Session de Douala - 6, 7 et 8 mai 2015

**Me Abdoul BAGUI KARI**, avocat au barreau du Cameroun, formateur en droit et contentieux des affaires, spécialiste des voies d'exécution OHADA  
**M. Dieudonné PIIH**, responsable du service recouvrement à la SGBC, formateur en droit et contentieux des affaires, spécialiste des sûretés, co-auteur du « **Code bleu OHADA** ».

#### Session de Dakar – 20, 21 et 22 mai 2015

**Pr Alain KENMOGNE SIMO**, Agrégé des facultés de droit, senior consultant, enseignant à l'Université de Yaoundé, Caen et Luxembourg, responsable du Master Banque et Finance du CESAG

**Pr Patrice Samuel Aristide BADJI**, agrégé des facultés de droit, enseignant à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

#### Session d'Abidjan - 3, 4 et 5 juin 2015

**M. Isidore BAGROU**, magistrat, juge au tribunal de commerce d'Abidjan, spécialiste du recouvrement des créances au tribunal de commerce d'Abidjan

**Me Claude MENTENON**, avocat au barreau de Côte d'Ivoire, Bâtonnier honoraire.

**M. Fidèle NDRAMAN**, juge au tribunal de première instance de Bouaké, vice-président de l'AEDJ.